

**Règlements sportifs Maîtres Ligue Occitanie PMN  
4<sup>e</sup> trimestre 2023**

<b>LES CATEGORIES D'AGE 2023</b> .....	2
<b>DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS</b> .....	3
<b>CALENDRIERS</b> .....	4
 <b>Les programmes</b>	
<b>CHAMPIONNAT REGIONAL HIVER DES MAITRES</b> .....	5

Version du 10 décembre 2023

## LES CATEGORIES D'AGE 2023

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1<sup>er</sup> janvier de la même année « N »).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales et Meetings Labellisés Nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (**Championnats Interclubs des Maîtres**, Championnats de France Hiver Open et Championnats de France d'Eté Open).

Individuels	
Jusqu'au 31 décembre 2023	Catégories
Né(e) entre 1999 et 2003	C0
Né(e) entre 1994 et 1998	C1
Né(e) entre 1989 et 1993	C2
Né(e) entre 1984 et 1988	C3
Né(e) entre 1979 et 1983	C4
Né(e) entre 1974 et 1978	C5
Né(e) entre 1969 et 1973	C6
Né(e) entre 1964 et 1968	C7
Né(e) entre 1959 et 1963	C8
Né(e) entre 1954 et 1958	C9
Né(e) entre 1949 et 1953	C10
Né(e) entre 1944 et 1948	C11
Né(e) entre 1939 et 1943	C12
Né(e) entre 1934 et 1938	C13
Né(e) entre 1929 et 1933	C14
Né(e) entre 1928 et avant	C15

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)
R1 : entre 100 et 119 ans
R2 : entre 120 et 159 ans
R3 ; entre 160 et 199 ans
R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans
R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans
R8 : 360 et plus

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relayeront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion.  
*Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.*

**Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié**

## CALENDRIERS

### CALENDRIER INTERNATIONAL, FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

<b>SEPTEMBRE</b>	
<b>OCTOBRE</b>	
<b>NOVEMBRE</b>	
<b>DECEMBRE</b>	DIM 3: Championnat Régional Hiver des Maîtres (25m) : TOULOUSE (A.JANY)

Version du 10 décembre 2023

- Dimanche 3 Décembre 2023
- 2 réunions

## Championnat Régional Hiver des Maîtres

- Lieu : TOULOUSE (A.JANY)
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 20 ans et plus (2001 et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN (C0)

#### E

#### Résultats

- Propositions extraNat : du 23/11/2023 au 30/11/2023
- Liste de départ : 1/12/2023
- Réunion technique : voir l'organisateur

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 7 au 10 mars 2024 au Puy en Velay.

### Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

### Contenu du programme

**Épreuves individuelles** (18 en dames et 18 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

**Épreuves de relais** (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte\*.

*Classement au temps.*

*\*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

### Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (24 officiels). Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

### Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2022 (nés en 2002 ou avant).

### Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 NL ou 1500 NL Dames & Messieurs en fonction du programme des Championnats de France). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2023, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

### **Programme et horaires**

<b>Dimanche 3 Décembre 2023 : TOULOUSE (34)</b>
<b>1<sup>re</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 8 h 30 • Début des épreuves : 10 h 00</b>
1 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs 2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs 4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs 5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs 6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs 7 - 200 m Dos Dames et Messieurs 8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs 10 - 4x50m 4 Nages Mixte 11 - 1500 m Nage Libre Mixte
<b>Dimanche 3 Décembre 2023 : TOULOUSE</b>
<b>2<sup>e</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 14h • Début des épreuves : 15 h 00</b>
1 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs 2 - 200 m Brasse Dames et Messieurs 3 - 50 m Nage libre Dames et Messieurs 4 - 100 m Dos Dames et Messieurs 5 - 200 m 4 Nages Dames et Messieurs 6 - 800 m Nage Libre Mixte 7 - 50 m Brasse Dames et Messieurs 8 - 100 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 10 - 100 m 4 Nages Dames et Messieurs 11 - 4x50m Nage libre Mixte

# Règlements sportifs Maîtres Ligue Occitanie PMN 2024

LES CATEGORIES D'AGE 2024 .....	2
DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS .....	3
CALENDRIERS .....	4
Les programmes	
CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES .....	5
MEETING NATIONAL DES MAITRES DU GARD .....	8
CHAMPIONNAT REGIONAL ETE DES MAITRES .....	10

Version du 10 décembre 2023

## LES CATEGORIES D'AGE 2023

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)
- Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 1<sup>er</sup> janvier.
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1<sup>er</sup> janvier de la même année « N ».).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales et Meetings Labellisés Nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (**Championnats Interclubs des Maîtres**, Championnats de France de relais, Championnats de France Hiver Open et Championnats de France d'Été Open).

Individuels	
Jusqu'au 31 décembre 2024	Catégories
Né(e) entre 2000 et 2004	C0
Né(e) entre 1995 et 1999	C1
Né(e) entre 1990 et 1994	C2
Né(e) entre 1985 et 1989	C3
Né(e) entre 1980 et 1984	C4
Né(e) entre 1975 et 1979	C5
Né(e) entre 1970 et 1974	C6
Né(e) entre 1965 et 1969	C7
Né(e) entre 1960 et 1964	C8
Né(e) entre 1955 et 1959	C9
Né(e) entre 1950 et 1954	C10
Né(e) entre 1945 et 1949	C11
Né(e) entre 1940 et 1944	C12
Né(e) entre 1935 et 1939	C13
Né(e) entre 1930 et 1934	C14
Né(e) en 1929 et avant	C15

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)
R1 : entre 100 et 119 ans
R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans
R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans
R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans



## DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURY

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relayeront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion.  
*Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.*

**Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié**

## CALENDRIERS

### CALENDRIER INTERNATIONAL, FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

<b>SEPTEMBRE</b>	
<b>OCTOBRE</b>	
<b>NOVEMBRE</b>	
<b>DECEMBRE</b>	
<b>JANVIER</b>	Du 20/01 au 21/01 : Championnat de France de Relais
<b>FEVRIER</b>	DIM 25 : Championnats Régionaux Interclubs : Clermont-L'Hérault
<b>MARS</b>	Du 7 au 10: Championnats de France d'Hiver: Le Puy en Velay
<b>AVRIL</b>	6 et 7 : Championnats de France interclubs des Maîtres : Châteauroux
<b>MAI</b>	1 <sup>er</sup> meeting national du Gard : Nîmes
<b>JUIN</b>	9 : Championnats Régionaux d'été : Sauvian Du 20 au 23 : Championnats de France Open d'Été + N2 : Montpellier 23 : Championnats de France Eau libre : Montpellier
<b>JUILLET</b>	
<b>AOUT</b>	

Version du 10 décembre 2023

- Dimanche 25 février
- 1 réunion

## Championnat Régional interclubs des Maîtres

- Lieu : Clermont L'Hérault
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1999 et avant) Dames et Messieurs, catégories FINA

#### Engagements

- Propositions extraNat : du 15/02/2024 au 22/02/2024
- Liste de départ : 23/02/2024
- Réunion technique : voir l'organisateur

#### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Cette compétition sera qualificative pour les IX<sup>èmes</sup> Championnats de France interclubs des Maîtres qui se dérouleront les 6 et 7 avril 2024 à Châteauroux.

### Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, pas de CO. Le Championnat Régional et la Finale Nationale se déroulant tous deux dans la même année civile, pas de changement de catégories d'âge entre les deux épreuves.

### Contenu du programme

#### **Épreuves individuelles**

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m Papillon, 100 m 4 nages.

*Classement au temps.*

#### **Épreuves de relais**

4 x 50 m 4 nages mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 m NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

*Classement au temps.*

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

### Jury

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée. Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le premier relais, il est ajouté que chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées).

1 poste d'officiel par équipe.

### **Mode de participation**

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre avec au moins 2 hommes et 2 femmes.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une seule épreuve individuelle et au relais 10x50m nage libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2024 (nés en 1999 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes d'Occitanie. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

### **Règlement spécifique**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1999 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (avec au moins 2 hommes et 2 femmes)

Toute équipe non conforme sera disqualifiée ; les performances individuelles ne seront pas prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2024, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

### **Classement spécifique à la compétition**

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

**Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :**

Temps réalisé divisé par le coefficient de rajeunissement en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

**Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :**

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN des relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre: cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 femmes et 2 hommes.

### Récompenses

A définir par la Ligue.

### Programme et horaires

1 <sup>re</sup> réunion
<b>Ouverture des portes : 13 h 00</b>
<b>Début des épreuves : 14 h 00</b>
01 - 10x50 m Nage Libre 02 – course des remplaçants 03 – 200 m Nage Libre 04 – 100 m Papillon 05 – 50 m Dos 06 – 100 m Brasse 07 – 50 m Nage Libre 08 – 100 m Nage Libre 09 – 50 m Brasse 10 – 100 m Dos 11 – 50 m Papillon 12 – 100 m 4 Nages 13 – 4 x 50 m 4 Nages

- 1<sup>er</sup> mai
- 2 réunions

## 9<sup>e</sup> meeting national des maîtres du Gard

- Lieu : Nîmes
- Bassin : 50 m
- Compétition d'animation

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 20 ans et plus (2004 et avant) Dames et Messieurs, catégories FINA

### Engagements

- Propositions extraNat : du 21/04/2024 au 28/04/2024
- Liste de départ : 29/04/2024
- Réunion technique : voir l'organisateur

### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Cette compétition sera qualificative pour les Championnats de France des Maîtres pour les N2 qui se dérouleront du 20 au 23 juin 2024 à Montpellier.

### Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

### Contenu du programme

#### Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m Papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

#### Épreuves de relais

4 x 100 m 4 nages (D, M, MIX composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

4 x 100 m nage libre (D, M, MIX composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

4 x 200 m nage libre (D, M, MIX composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

*Classement au temps.*

### Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

## Programme et horaires

<b>1<sup>re</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 8 h 30</b> <b>Début des épreuves : 9 h 30</b>
01 – relais 4x100 m 4N (D,M,MIX) 02 – 50 m nage libre 03 – 50 m papillon 04 – 100 m brasse 05 – 100 m dos 06 – 200 m nage libre 07 – 200 m papillon 08 – 400 m 4N 09 – relais 4x200 m nage libre (D,M,MIX)

<b>2<sup>e</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 13 h 30</b> <b>Début des épreuves : 14 h 30</b>
10 – 800 m nage libre 11 – 50 m brasse 12 – 50 m dos 13 – 100 m nage libre 14 – 100 m papillon 15 – 200 m brasse 16 – 200 m dos 17 – 400 m nage libre 18 – 200 m 4N 19 – relais 4x100 m nage libre (D,M,MIX)

<p>9 juin 2024</p> <p>■ 2 réunions</p>	<p><b>Championnat Régional été des Maîtres</b></p>	<p>■ Lieu : Sauvian (34)</p> <p>■ Bassin : 50 m</p> <p>■ Compétition d'animation</p>
<p><b>Conditions d'accès</b></p>		
<p>■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (2004 et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN (C0)</p>		
<p><b>Engagements</b></p>	<p><b>Résultats</b></p>	
<p>■ Propositions extraNat : du 30/05/2024 au 06/06/20234</p> <p>■ Liste de départ : 07/06/2024</p> <p>■ Réunion technique : voir l'organisateur</p>	<p>■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)</p> <p>■ Publication web : J + 1</p> <p>■ Réclamations : J + 8 <a href="mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr">reclamation.maitres@ffnatation.fr</a></p>	

### **Préambule**

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France des Maîtres N1 et N2 qui se dérouleront du 20 au 23 juin 2024 à Montpellier.

### **Catégories d'âge concernées**

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

### **Contenu du programme**

#### **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

**Épreuves de relais** (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte\*.

*Classement au temps.*

*\*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

### **Jury**

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

### **Mode de participation**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2024 (nés en 2004 ou avant).

### **Règlement spécifique**

Les épreuves seront nagées classement au temps.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 NL ou 1500 NL Dames & Messieurs en fonction du programme des Championnats de France). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.



### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2024, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

### **Récompenses**

A définir par la Ligue.

### **Programme et horaires**

<b>9 juin 2024</b>
<b>1<sup>re</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 8 h 30 • Début des épreuves : 9 h 30</b>
1 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs 2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs 4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs 5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs 6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs 7 - 200 m Dos Dames et Messieurs 8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs 10 - 4x50m 4 Nages Mixte 11 - 1500 m Nage Libre Dames et Messieurs
<b>9 juin 2024</b>
<b>2<sup>e</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00</b>
1 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs 2 - 200 m Brasse Dames et Messieurs 3 - 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 4 - 100 m Dos Dames et Messieurs 5 - 200 m 4 Nages Dames et Messieurs 6 - 800 m Nage Libre Dames et Messieurs 7 - 50 m Brasse Dames et Messieurs 8 - 100 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 10 - 4x50 m Nage Libre Mixte